

Luxembourg, le 17 décembre 2025

Circulaire aux administrations communales N°10/2025

Objet : Compte de l'exercice 2023

Madame la Bourgmestre,
Monsieur le Bourgmestre,

Conformément à l'article 9 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, je vous prie de trouver ci-joint le compte du SYVICOL de l'exercice 2023, dûment arrêté par Monsieur le Ministre des Affaires intérieures en date du 12 décembre 2025.

L'article susmentionné dispose que l'envoi du compte doit être accompagné d'un rapport sur les activités du syndicat de la même année. Celui-ci, qui vous a été communiqué antérieurement sous forme imprimée et électronique, peut être téléchargé sous <https://www.syvicol.lu/media/d9245ce3-f6b5-43c7-8a19-3958035b90c4/rapport-annuel-2023.pdf>.

Veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de mes salutations les meilleures.



Elisabeth Becker
Secrétaire



Emile Eicher
Président



ENTREE
16 DEC. 2025

Le Ministre des Affaires intérieures,

Vu les articles 163 et 170 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Vu l'article 20 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes;

Vu que la vérification du compte n'a pas donné lieu à observation ;

Vu la décision du comité du 10 novembre 2025 d'arrêter provisoirement le compte de l'exercice 2023 ;

arrête

le compte de l'exercice 2023 du Syndicat intercommunal à vocation multiple des Villes et Communes Luxembourgeoises pour la promotion et la sauvegarde d'intérêts communaux généraux et communs (SYVICOL) conformément au tableau récapitulatif.

Luxembourg, le 12 décembre 2025

Le Ministre des Affaires intérieures,

Léon Gloden



Extrait du registre aux délibérations du comité du syndicat

Séance du 10 novembre 2025

Point de l'ordre du jour : 2

Date de la convocation des membres du comité: 24 octobre 2025
Date de la publication de la séance: 24 octobre 2025

Présents: Guy Altmeisch, Jacques Bauer, Simone Asselborn-Bintz, Dan Biancalana, Claude Clemes, Emile Eicher, Paul Engel, Rajesh Etgen, Serge Hoffmann, Tim Karius, Chantal Kauffmann, Michel Malherbe, Annie Nickels-Theis, Ben Streff, Nico Wagener, Jeff Wagner et Lydie Polfer, membres du comité, Elisabeth Becker, secrétaire

Absent excusé: Guy Wester, membre du comité

Objet: Approbation du compte de l'exercice 2023

Le comité du SYVICOL,

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Vu la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes ;

Vu l'arrêté grand-ducal du 10 juillet 2006 portant approbation des nouveaux statuts du SYVICOL ;

Vu le compte du SYVICOL pour l'exercice 2020 ;

Vu le courrier du 22 septembre 2025 de la part de Monsieur le Ministre des Affaires intérieures, selon lequel ledit compte ne donne lieu à aucune observation ;

décide à l'unanimité

d'arrêter le compte de l'exercice 2023 conformément au tableau récapitulatif présenté.

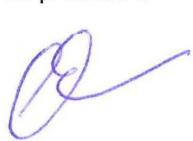
La présente sera transmise à Monsieur le Ministre avec prière d'approbation définitive.

Ainsi délibéré en séance, date qu'en tête.

Suivent les signatures

Pour expédition conforme
Luxembourg, le 12 novembre 2025

Le président



La secrétaire



Ministère des Affaires intérieures	
Entrée: 17 NOV. 2025	
850	xd694



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires intérieures

ENTRÉE

25 SEP. 2025

Dossier suivi par : Luc WOLFF
Tél. : 247-84680
E-mail : luc.wolff@mai.etat.lu

Au bureau du SYVICOL
3, rue Guido Oppenheim
L-2263 Luxembourg

Luxembourg, le 22 septembre 2025

Objet : Compte de l'exercice 2023 du SYVICOL

Brm.- Renvoyé au bureau du SYVICOL avec l'information que le présent compte ne donne pas lieu à observation.

Le bureau est prié de soumettre le présent compte aux délibérations du comité pour l'arrêter provisoirement et au Ministre des Affaires intérieures qui l'arrête définitivement.

Pour le Ministre des Affaires intérieures,

Marc Thiltgen
Conseiller



GRAND-DUCHÉ de LUXEMBOURG

SYVICOL - Syndicat des Villes et Communes luxembourgeoises



COMPTE DE GESTION

2023

COMPTE DE GESTION

2023

que rend Josy Ney

receveur

SYVICOL - Syndicat des Villes et Communes luxembourgeoises

Article	RECETTES ORDINAIRES		Montants proposés par le receveur	Montants modifiés par le Ministre	
2/120/	1 Services généraux des administrations publiques				
	120 Coordination administrative				
744611 C	Participations aux frais d'exploitation à caractère général		1 419 873,40	OK recalcul	
744611/99001 C	<i>Participations aux frais d'exploitation à caractère général</i>		1 419 873,40		
744800 G	Autres subventions d'exploitation		35 945,00		
744800/99003 G	<i>Subvention de l'Etat pour subvenir aux frais résultant des relations internationales</i>		11 155,00		
744800/99004 G	<i>Subvention spéciale pour EuRegio SaarLorLux+</i>		24 790,00		
	Total 120		1 455 818,40		
2/180/	180 Opérations concernant des flux financiers				
755210	Intérêts sur comptes courants		28 703,69		
755210/99001	<i>Intérêts sur comptes courants</i>		28 703,69	✓	
	Total 180		28 703,69		
	Total général 1		1 484 522,09		
	TOTAL GENERAL:		1 484 522,09		

Article	DEPENSES ORDINAIRES		Montants proposés par le receveur	Montants modifiés par le Ministre	
	1 Services généraux des administrations publiques				
3/111/	111 Organes politiques				
615211	Direction		6 720,95		
615211/99001	<i>Voyages et déplacements - Direction</i>		6 720,95	OK	
615244	Menues dépenses imprévues du Bureau du syndicat		1 284,00		
615244/99001	<i>Menues dépenses imprévues du Bureau</i>		1 284,00	OK	
642120	*Indemnités au Bureau du syndicat		45 676,19		
642120/99001	<i>*Indemnités aux élus politiques - Bureau</i>		45 676,19	OK	
643120	*Jetons de présence au Comité du syndicat		6 324,60		
643120/99001	<i>*Jetons de présence - Comité</i>		6 324,60	OK	
	Total 111		60 005,74		
3/113/	113 Commissions consultatives				
615211	Direction		355,98		
615211/99001	<i>Frais de route des membres des commissions consultatives</i>		355,98	OK	
643400	*Jetons de présence aux commissions consultatives		6 032,83		
643400/99001	<i>*Jetons de présence aux membres des commissions consultatives</i>		6 032,83		
	Total 113		6 388,81		
3/120/	120 Coordination administrative				
603500	Fournitures de bureau		2 241,80		
603500/99001	<i>Fournitures de bureau</i>		2 241,80	OK	
608112	Électricité		1 063,80		
608112/99001	<i>Fournitures non stockables-Electricité</i>		1 063,80		

FIN QB



Article	DEPENSES ORDINAIRES		Montants proposés par le receveur	Montants modifiés par le Ministre	
608121	Fournitures d'entretien		125,63		
608121/99001	<i>Fournitures d'entretien</i>		125,63		
608122	Petit équipement		1 100,73		
608122/99001	<i>Petit équipement</i>		1 100,73		
611120	Loyers et charges locatives - Bâtiments		7 640,00		
611120/99001	<i>Loyers et charges immobilières - Bâtiments</i>		7 640,00		
611300	Charges locatives et de copropriété		12 766,35		
611300/99001	<i>Charges locatives et de copropriété</i>		12 766,35		
612200	Entretien et réparations		10 701,95		
612200/99001	<i>Nettoyage des bureaux</i>		10 701,95		
612300	Contrats de maintenance		34 624,81		
612300/99001	<i>Maintenance de machines et d'équipements informatiques</i>		12 250,89		
612300/99002	<i>Maintenance de logiciels et de services en ligne</i>		22 373,92		
613300	Services bancaires et assimilés		376,00		
613300/99001	<i>Services bancaires et assimilés</i>		376,00		
613410	Honoraires juridiques		13 574,51		
613410/99001	<i>Honoraires juridiques</i>		13 574,51		
614100	Assurances sur biens de l'actif (biens propres)		1 297,48		
614100/99001	<i>Assurances sur bâtiments (incendie / vol...)</i>		1 297,48		
615100	Frais de marketing et de publicité		23 282,13		
615100/99001	<i>Frais de marketing et de publicité</i>		23 282,13		
615212	Voyages et déplacements - Personnel		8 222,40		
615212/99001	<i>Voyages et déplacements - Personnel</i>		8 222,40		
615241	Frais de réception		8 479,92		
615241/99001	<i>Frais de réception</i>		8 479,92		

Article	DEPENSES ORDINAIRES		Montants proposés par le receveur	Montants modifiés par le Ministre	
615300	Frais postaux et frais de télécommunications		5 071,58		
615300/99001	<i>Frais postaux et frais de télécommunications</i>		5 071,58	/	
618110	Documentation générale		1 618,90		
618110/99001	<i>Documentation générale</i>		1 618,90	/	
618200	Frais de colloques, séminaires, conférences		21 295,30		
618200/99001	<i>Manifestations et formations</i>		21 295,30		
618880	Autres charges externes diverses à payer		43 982,00		
618880/99001	<i>Cotisations au Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE)</i>		17 692,00	/	
618880/99002	<i>Cotisations à EuRegio SaarLorLux+</i>		26 290,00		
621000	Rémunérations des salariés		919 786,68		
621000/99001	<i>*Rémunérations fonctionnaires</i>		918 001,85		
621000/99004	<i>*Frais de personnel: Subventions d'intérêts liées à un prêt hypothécaire</i>		1 784,83	/	
623000	*Charges sociales (part patronale)		195 656,46		
623000/99001.	<i>*Charges sociales (part patronale)</i>		195 656,46		
642300	Indemnités aux membres du personnel		12 460,48		
642300/99001	<i>Indemnités aux membres du personnel</i>		12 460,48	/	
Total 120			1 325 368,91		
Total général 1			1 391 763,46		
TOTAL GENERAL:			1 391 763,46		

Article	DEPENSES EXTRAORDINAIRES		Montants proposés par le receveur	Montants modifiés par le Ministre	
4/120/	1 Services généraux des administrations publiques				
	120 Coordination administrative				
212000	Concessions, brevets, licences, marques ainsi que droits et valeurs similaires		36 922,80		
212000/23001	<i>Restructuration et modernisation du site Internet</i>		36 922,80	/	
223410	Mobilier		2 119,66	/	
223410/99001	<i>Acquisition de mobilier</i>		2 119,66		
223500	Matériel informatique (hardware)		4 946,70	/	
223500/99001	<i>Acquisition de matériel informatique</i>		4 946,70		
	Total 120		43 989,16		
	Total général 1		43 989,16		
	TOTAL GENERAL:		43 989,16		

TABLEAU RÉCAPITULATIF DU SERVICE ORDINAIRE	Montants proposés par le receveur		Montants modifiés par le Ministre	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
0 Codes Techniques	0,00	0,00		
1 Services généraux des administrations publiques	1 484 522,09	1 391 763,46		
2 Protection sociale	0,00	0,00		
3 Ordre et sécurité publics	0,00	0,00		
4 Affaires économiques	0,00	0,00		
5 Protection de l'environnement	0,00	0,00		
6 Logements et équipements collectifs	0,00	0,00		
7 Santé	0,00	0,00		
8 Loisirs, culture et culte	0,00	0,00		
9 Enseignement	0,00	0,00		
Service ordinaire				
TOTAUX GÉNÉRAUX :	1 484 522,09	1 391 763,46		

TABLEAU RÉCAPITULATIF DU SERVICE EXTRAORDINAIRE	Montants proposés par le receveur		Montants modifiés par le Ministre	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
0 Codes Techniques	0,00	0,00		
1 Services généraux des administrations publiques	0,00	43 989,16		
2 Protection sociale	0,00	0,00		
3 Ordre et sécurité publics	0,00	0,00		
4 Affaires économiques	0,00	0,00		
5 Protection de l'environnement	0,00	0,00		
6 Logements et équipements collectifs	0,00	0,00		
7 Santé	0,00	0,00		
8 Loisirs, culture et culte	0,00	0,00		
9 Enseignement	0,00	0,00		
Service extraordinaire				
TOTAUX GÉNÉRAUX :	0,00	43 989,16		

SITUATION DES COMPTES DE TRESORERIE

513110010 BCEE-CC LU37 0019 1000 1227 6000

513210021 BCEE-CE PREAVIS LU88 0019 1014 1698 0000

5132121 BCEE AT2 LU56 0019 1413 9539 4000

514000000 CCPL-CC LU64 1111 0877 9005 0000

517000000 VIREMENTS INTERNES

SITUATION 1er JANVIER 2023		SITUATION au 31 DECEMBRE 2023	
SOLDES		SOLDES	
Créditeurs	Débiteurs	Créditeurs	Débiteurs
84 644,63		58 516,64	
53 484,01		680 427,70	
400 000,00			
78 807,47		7 303,21	
400,00			

TABLEAU RÉCAPITULATIF	Montants proposés par le receveur		Montants modifiés par le Ministre	
	Service ordinaire	Service extraordinaire	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	1 484 522,09	0,00		
Total des dépenses	1 391 763,46	43 989,16		
Boni propre à l'exercice	92 758,63			
Mali propre à l'exercice		43 989,16		
Boni du compte de 2022	577 739,81	0,00		
Mali du compte de 2022	0,00	0,00		
Boni général	670 498,44			
Mali général		43 989,16		
Transfert de l'ordinaire vers l'extraordinaire	—	43 989,16	+	43 989,16
Boni définitif	626 509,28			
Mali définitif				

Ainsi dressé et affirmé sincère et véritable le compte qui précède.

Luxembourg, le 21.06.2024

Le receveur,

21.06.2024

Le bureau,

Page 11/12

**EXTRAIT
du registre aux délibérations du comité**

SÉANCE publique du

Date de l'annonce publique
de la séance

Présents

Date de la convocation des
conseillers

Absents: a) excusés
b) sans motif

Le comité

Vu le compte de gestion présenté par le receveur pour l'exercice 2023;

Vu le chapitre 4 du titre 4 de la loi communale;

Vu la note du receveur en réponse au rapport du service de contrôle;

ARRÊTE provisoirement ledit compte de gestion

conformément au tableau récapitulatif qui précède.

Suivent les signatures
Pour expédition conforme,

Le Président,

Emile Eicher

Le Secrétaire remplaçant,

Gérard Koob

NOTE:

**Au cas où le comité aura à proposer une modification du tableau récapitulatif ou aura à formuler des observations au sujet du compte,
il le fera dans une délibération spéciale et distincte.**
